

Nyon, le 28 août 2019

Interpellation afin de réserver un espace à la déchetterie destiné aux dépôts d'objets accessibles à tous

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Il arrive que du matériel en tout genre encombre nos appartements, caves et greniers.

Qui n'a pas au fond d'un placard, derrière une porte, dans son garage un objet qui n'est pas cassé mais dont il ne sait pas quoi faire... à part un jour l'amener à la déchetterie de Nyon pour qu'il soit broyé, détruit, réduit à rien....dans une benne alors que naissent les Repair cafés, le recyclage, le deuxième main.....oui à Nyon, c'est ainsi que se termine la vie des objets amenés à la déchetterie.

Pour illustrer mes propos laissez-moi vous raconter une situation relativement cocasse qui s'est produite récemment à la déchetterie. Une de mes amies, qui allait déposer ses déchets se trouve garée à côté d'une personne qui s'apprêtait à jeter de belles chaises de bistrot.

Elle interpelle le propriétaire desdites chaises afin de savoir s'il a l'intention de s'en séparer. Après un bref échange le propriétaire ravi de pouvoir faire une heureuse cède avec plaisir les chaises et la laisse prendre avec elle le mobilier. À peine l'affaire conclue, qu'un employé de la voirie se précipite vers les deux protagonistes pour signifier à mon amie qu'il est formellement interdit de récupérer des objets sur le site.

Cette histoire pour illustrer que l'on se défait parfois d'objets qui feront le bonheur des autres, en effet les chaises aujourd'hui ont trouvé une nouvelle vie !

Nyon est par rapport aux communes du district très restrictive et plutôt soucieuse de remplir ses bennes.

Ne pourrait-on pas s'ouvrir aux pratiques en vigueur dans d'autres communes et permettre à ceux qui le désirent de pouvoir réutiliser ce qui peut l'être ?

Que ce soit en aménageant un espace de recyclage comme à Genolier, en permettant aux gens de se servir sous surveillance. Ou créer un espace « brocante » comme à Gland, en laissant les habitants nyonnais accéder à la « ressourcerie » sans pour autant faire partie des associations qui y ont droit.

Nyon avec peu de moyens peut permettre au bricoleur du dimanche, à l'artiste de la customisation, ou au simple passant à la déchetterie, d'avoir le droit de faire vivre ce que son voisin ne veut plus.

Nous invitons la Municipalité à étudier cette initiative, qui n'a certainement pas besoin de revenir devant le Conseil sous la forme d'un postulat.

En vous remerciant pour votre écoute.

Yves Gauthier-Jaques
Conseiller communal PLR-Nyon

Aurélie Hegetschweiler
Conseillère communale PS - Nyon